

Check-list de conception sans surprises

Anticiper les risques dès l'amont : **G1/G2 (NF P 94-500), eaux pluviales, implantation & assurabilité**

1) Lecture de site & aléas (avant tout tracé)

- Cartes publiques consultées : Géorisques (inondation, ruissellement, mouvements de terrain, cavités).
- Contexte local analysé : topographie, points bas, écoulements, exutoires, historique d'événements.
- Compatibilité urbanistique : PPRN/PAPI, doctrine locale Cat-Nat, servitudes, zones inconstructibles.
- Choix d'implantation et cote de référence posés (argumentés).

2) Géotechnique normée (NF P 94-500)

- Zone RGA vérifiée ; si oui : **G1** préalable obligatoire (arrêté du 22/07/2020).
- Mission **G1** réalisée : modèle géologique préliminaire, risques identifiés, principes constructifs.
- Mission **G2 AVP/PRO** planifiée/réalisée : investigations, essais, dimensionnement des fondations.
- Traçabilité des hypothèses et paramètres de calcul (sols hétérogènes, nappes, tassements).

3) Eaux pluviales & hydrologie (intégration dès AVP)

- Diagnostic hydrologique : perméabilité, niveaux d'eau, pentes, cheminements, exutoires disponibles.
- Dimensionnement : infiltration, rétention, limitation de débit, déconnexion partielle des réseaux.
- Intégration urbaine : noues, bassins, toitures végétalisées, chaussées drainantes (maintenance prévue).
- Cohérence terrassements/fondations/EP validée avant de figer les plateformes (boucle géotechnique-hydraulique).

4) Réseaux & constructibilité

- Reconnaissance/détection des réseaux et contraintes d'accès chantier (phasage).
- Risques de dévoiements/pompages/arrêts anticipés et chiffrés.
- Vérification des marges d'exécution : emprises, stockages, issues de secours, protections voisines.

5) Coûts, délais & assurabilité

- Revue de risques à chaque jalon (AVP/PRO/EXE) + plan de réduction/contingence.
- Évaluation des impacts Cat-Nat/assurance (taux 2025) et prescriptions techniques associées.
- Dossier Loi sur l'Eau : obligations identifiées, calendrier et pièces anticipées si nécessaire.

6) Preuves & livrables (à archiver)

- Dossier **G1/G2** signé (rapports, plans, logs d'essais, notes de calcul).
- Pièces **EP** : note hydraulique, plans, profils, carnet de maintenance des ouvrages.
- Décisions d'implantation/cotes & validations PPRN/autorités (courriers, mails, visas).
- Journal des décisions techniques (pour limiter les modifications tardives).